



CONSEIL DE L'UNION
EUROPÉENNE



Conclusions du Conseil sur le Pakistan

*2858ème session du Conseil AFFAIRES GÉNÉRALES
Bruxelles, le 10 mars 2008*

Le Conseil a adopté les conclusions suivantes:

"Le Conseil note que les élections législatives et provinciales qui se sont déroulées au Pakistan le 18 février 2008 ont permis à plusieurs candidats de s'affronter, malgré des problèmes significatifs liés au cadre et à l'environnement électoral. Ces élections ont marqué une étape importante dans le développement démocratique du Pakistan.

L'UE demeure résolue à aider le Pakistan à bâtir une société prospère et stable, fondée sur les principes de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'homme. L'UE aidera le Pakistan à renforcer les institutions démocratiques, à promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales ainsi qu'à lutter contre l'extrémisme. L'UE continue à appuyer le développement et la croissance économique au Pakistan. Elle continuera à étudier les moyens de renforcer ses échanges commerciaux avec le Pakistan ainsi que le commerce au sein de la région de l'Asie du Sud.

Tout en soulignant l'importance que l'UE attache à ses relations avec le Pakistan et la contribution du Pakistan à la paix et à la sécurité régionales, le Conseil se réjouit à la perspective de continuer à travailler avec ce pays à la réalisation d'un programme commun basé sur l'accord de coopération de 2004 et sur la déclaration conjointe UE-Pakistan de 2007. L'UE fera le point de sa politique à l'égard du Pakistan."
